

**Mise en place d'un WiFi urbain et ouverture d'un Espace Public Numérique (EPN)**

*Fiche n° 11*

*Priorité : Lot 3*

## **1. Description du projet**

Ce projet vise à développer le WiFi urbain dans les centres de Rochefort, Jemelle et Han-sur-Lesse, en raison de leur attractivité particulière (la commune a répondu à l'appel à projet européen « WiFi4EU » via le SPF Economie pour équiper Rochefort-centre) :

- Création de Hotspots WiFi (bibliothèque, hôtel de ville, syndicat d'initiative, place de marché...) ;
- Ouverture d'un local permettant d'accueillir un Espace Public Numérique (EPN) inexistant sur le territoire de Rochefort (voir [www.epnwallonie.be](http://www.epnwallonie.be)).

## **2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)**

En matière de connectivité, Rochefort fait partie des 39 communes wallonnes qui présentent des zones blanches, c'est-à-dire où moins de 60% des logements sont connectables en haut-débit, ce qu'ont effectivement confirmé les participants de la consultation en provenance du Ry de Vachaux, de Villers-sur-Lesse, de Jamblinne, Belvaux et Wavreille.

Quoique la 4 G soit déjà existante sur certaines parties de territoire, la CLDR juge nécessaire l'optimisation de la couverture réseau (gsm, internet) sur toute la commune (projets en cours au niveau fédéral –enquête par l'Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications « IBPT »– mais sans que la commune n'ai de prise sur cette problématique). Par contre, pour conforter l'attractivité touristique des centres urbains de Rochefort, Jemelle et Han-sur-Lesse à vocation touristique, il s'avère nécessaire d'y développer un WiFi urbain.

Le WiFi urbain pourrait se localiser dans les différents lieux stratégiques des trois noyaux d'habitats visés ci-dessus : espace public fréquenté, gare de Jemelle (voir fiche 1 du lot 3)...

*La commune a répondu récemment à un appel à projets européen pour équiper Rochefort-centre d'un WiFi urbain. La CLDR constate qu'à l'inverse, certaines personnes militent pour des zones sans ondes électromagnétiques...*

### 3. Lien avec la stratégie du PCDR (*enjeux, défis, objectifs...*)

En 2030...											
<b>Défi 1 :</b> Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				<b>Défi 2 :</b> Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			<b>Défi 3 :</b> Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			<b>Défi 4 :</b> Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

L'objectif de la stratégie du PCDR visé par ce projet relève principalement de l'enjeu transversal du PCDR, à savoir : « Rochefort 2.0 », mais sont également les suivants :

**1.1/** Développer l'économie résidentielle (*biens et services à la population locale, équipements, soins... en lien aussi avec le vieillissement de la population*).

**1.2/** Valoriser le plateau de la gare de Rochefort-Jemelle (*site stratégique à fort potentiel de par son excellente accessibilité*).

**1.3/** Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel (*contact avec entreprises, liens avec les acteurs de l'enseignement, emplois moins qualifiés pour populations plus sensibles au chômage, formations en lien avec les secteurs d'emplois...*).

**2.2/** Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

#### Annexes

/